

### Fiche de données de sécurité selon au règlement (CE) n° 1907/2006

Page 1 sur 9

No. FDS: 428302 V001.3

Révision: 02.06.2015

Date d'impression: 06.06.2018

Remplace la version du: 03.04.2014

# SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Rubson mastic couverture noir (sauf 310ml)

Rubson mastic couverture noir (sauf 310ml)

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Étanchéité pour toitures

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel Belgium N.V.

Esplanade 1

1020 Brussels

Belgique

Téléphone: +32 (2) 421 2711 +32 (2) 420 7025

ua-productsafety.benelux@be.henkel.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d' appel d' urgence (24 h): +32 70 222 076

Centre Antipoisons en Belgique, Tel: +32 (0)70 245245

### **SECTION 2: Identification des dangers**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### **Classification (CLP):**

Liquides inflammables

Catégorie 3

H226 Liquide et vapeurs inflammables

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (CLP):

Pictogramme de danger:



Mention d'avertissement:

H226 Liquide et vapeurs inflammables. Mention de danger:

Conseil de prudence:	P102 Tenir hors de portée des enfants.
_	P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues
	et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

#### 2.3. Autres dangers

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

### **SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.2. Mélanges

#### Description chimique générale:

Mastic d'étanchéité

### Substances de base pour préparations:

Copolymère styrène-butadiène Adjuvants

#### Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Acétate de n-butyle 123-86-4	204-658-1 01-2119485493-29	< 15 %	Flam. Liq. 3 H226 STOT SE 3 H336

Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations" Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de tavail.

### **SECTION 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

En cas de malaise consulter un médecin.

Inhalation:

Air frais; en cas de persistance des maux, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver à l'eau courante et au savon. Soin de la peau. Enlever les vêtements souillés, imbibés.

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante, si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Il n'y a pas de données.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Movens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés:

Dioxyde de carbone, mousse, poudre, jet d'eau, eau pulverisée.

#### Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau grand débit

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, possibilité de dégagement d'oxyde de carbone (CO) et de dioxyde de carbone (CO2)

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

Porter un équipement de sécurité.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection individuel.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer mécaniquement.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément a la section 13.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil a la section 8.

### **SECTION 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ventiler suffisamment les lieux de travail.

Eviter toute flamme ouverte et source d'ignition.

### Mesures d'hygiène:

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker à l'abri d'une source de chaleur.

Températures conseillées: entre - 5 °C et + 40 °C

Ne pas stocker avec des denrées alimentaires.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Étanchéité pour toitures

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

### $\label{lem:valeurs} \ \ Valeurs\ limites\ d'exposition\ professionnelle$

Valable pour Belgique

Composant [Substance réglementée]	ppm	mg/m³	Type de valeur	Catégorie d'exposition court terme / Remarques	Base réglementaire
acétate de n-butyle 123-86-4 [ACÉTATE DE N-BUTYLE]	200	964	Valeur Courte Durée		BE/OEL
acétate de n-butyle 123-86-4 [ACÉTATE DE N-BUTYLE]	150	723	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition		BE/OEL

### **Predicted No-Effect Concentration (PNEC):**

Nom listé	Environmental		Valeur				Remarques
	Compartment	d'expositio					
		n			1	1 .	
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
n-Butyl acetate	Eau douce					0,18 mg/L	
123-86-4							
n-Butyl acetate	Eau salée					0,018 mg/L	
123-86-4							
n-Butyl acetate	Eau (libérée par					0,36 mg/L	
123-86-4	intermittence)						
n-Butyl acetate	STP					35,6 mg/L	
123-86-4							
n-Butyl acetate	Sédiments (eau				0,981		
123-86-4	douce)				mg/kg		
n-Butyl acetate	Sédiments (eau				0,0981		
123-86-4	salée)				mg/kg		
n-Butyl acetate	terre				0,0903		
123-86-4					mg/kg		

### **Derived No-Effect Level (DNEL):**

Nom listé	Application Area	Voie d'expositio	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
n-Butyl acetate 123-86-4	Travailleurs	n Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		960 mg/m3	
n-Butyl acetate 123-86-4	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		960 mg/m3	
n-Butyl acetate 123-86-4	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		480 mg/m3	
n-Butyl acetate 123-86-4	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		480 mg/m3	
n-Butyl acetate 123-86-4	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		859,7 mg/m3	
n-Butyl acetate 123-86-4	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		859,7 mg/m3	
n-Butyl acetate 123-86-4	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		102,34 mg/m3	
n-Butyl acetate 123-86-4	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		102,34 mg/m3	

#### Indice Biologique d'Exposition:

aucun(e)

### 8.2. Contrôles de l'exposition:

Protection respiratoire:

Masque de protection approprié en cas de ventilation insuffisante.

Filtre de combinaison: ABEKP

Cette recommandation devra être adpatée en fonction des conditions locales.

#### Protection des mains:

Les gants recommandés sont des gants en caoutchouc nitrile (épaisseur >0.1mm, temps de pénétration < 30s). Les gants devront être changé après chaque contact même court ou contamination. Gants disponibles en magasins spécialisés: laboratoires, parmacies...

En cas de contact prolongé, il est recommandé de porter des gants en caoutchouc chloroprène conformément à la norme EN 374. épaisseur > 0,6 mm

temps de pénétration > 10 minutes

En cas de contact prolongé et répété il est à observer que les normes de pénétration seront en pratique beaucoup plus courtes que celles stipulées par la norme EN 374. Les gants de protection devront être testés quant à leur adaptation au travail spécifique (p.ex. stabilité mécanique et thermique, résistance au produit, antistatique etc.). Aux premiers signes d'usure ils devront être remplacés. Les indications du producteur des gants et mesures de sécurité sont à observer dans tous les cas. Nous conseillons délaborer un plan de soins des mains en collaboration avec le producteur des gants et la fédération industrielle.

Protection des yeux:

Lunettes de protection étanches.

Protection du corps:

vêtement de protection approprié

### **SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Pâte

pâteux Noir

Odeur typique

seuil olfactif Il n'y a pas de données / Non applicable

pH Il n'y a pas de données / Non applicable
Point initial d'ébullition Il n'y a pas de données / Non applicable
Point d'éclair > 37 °C (> 98.6 °F); Méthode du fournisseur
Température de décomposition Il n'y a pas de données / Non applicable

Température de décomposition Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur Il n'y a pas de données / Non applicable

Densité 1,3 000015

()
Densité en vrac II n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité II n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (cinématique) II n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives II n'y a pas de données / Non applicable

Solubilité qualitative Insoluble

(23 °C (73.4 °F); Solv.: Eau)
Température de solidification

Il n'y a pas de données / Non applicable

Point de fusion II n'y a pas de données / Non applicable Inflammabilité II n'y a pas de données / Non applicable Température d'auto-inflammabilité II n'y a pas de données / Non applicable Limites d'explosivité II n'y a pas de données / Non applicable II n'y a pas de données / Non applicable

Coefficient de partage: n-octanol/eau II n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation II n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur II n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes II n'y a pas de données / Non applicable

#### 9.2. Autres informations

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

#### 10.4. Conditions à éviter

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

#### 10.5. Matières incompatibles

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun connu

### **SECTION 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations générales sur la toxicologie:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

#### Toxicité orale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Acétate de n-butyle 123-86-4	LD50	> 8.800 mg/kg	oral		rat	BASF Test

#### Toxicité inhalative aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi	Espèces	Méthode
				on		
Acétate de n-butyle	LC50	> 23,4 mg/l		4 h	rat	OECD Guideline 403 (Acute
123-86-4						Inhalation Toxicity)

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Acétate de n-butyle 123-86-4	non irritant		lapins	BASF Test

#### Lésions oculaires graves/irritation oculair:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Acétate de n-butyle 123-86-4	non irritant		lapins	BASF Test

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Substances dangereuses		Résultat	Type de	Espèces	Méthode
No. CAS			test		
Acétate de n-butyle	non sensibilisant		Test de	cochon	
123-86-4			maximisat	d'Inde	
			ion sur le		
			cobaye		

#### Mutagénicité sur les cellules germinales:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Acétate de n-butyle 123-86-4	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		Test Ames

### **SECTION 12: Informations écologiques**

#### Informations générales:

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

#### 12.1. Toxicité

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiqu es	d'expositio	Espèces	Méthode
Acétate de n-butyle 123-86-4	LC50	62 mg/l	Fish	96 h	Leuciscus idus	DIN 38412-15
Acétate de n-butyle 123-86-4	EC50	72,8 mg/l	Daphnia	24 h	Daphnia magna	
Acétate de n-butyle 123-86-4	EC10	295,5 mg/l	Algae	72 h	Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
	EC50	674,7 mg/l	Algae	72 h	Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Substances dangereuses	Résultat	Parcours	Dégradabilité	Méthode
No. CAS		d'application		
Acétate de n-butyle 123-86-4	facilement biodégradable	aérobie	98 %	OECD Guideline 301 D (Ready Biodegradability: Closed Bottle Test)

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol

Substances dangereuses	LogKow	Facteur de	Temps	Espèces	Température	Méthode
No. CAS		bioconcen-tration	d'exposition			
		(BCF)				
Acétate de n-butyle	1,81				23 °C	OECD Guideline 107
123-86-4						(Partition Coefficient (n-
						octanol / water), Shake
						Flask Method)

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances dangereuses	PBT/vPvB
N° CAS	

Acétate de n-butyle	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et
123-86-4	Très Bioaccumulable (vPvB).

#### 12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas de données.

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:

Eliminer les déchets et résidus conformément aux conditions fixées par les autorités locales

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Seuls les emballages nettoyés soigneusement pourront être recyclés.

Code de déchet

08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses

### **SECTION 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1. Numéro ONU

ADR	Aucun danger
RID	Aucun danger
ADN	Aucun danger
IMDG	Aucun danger
IATA	Aucun danger

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR	Aucun danger
RID	Aucun danger
ADN	Aucun danger
IMDG	Aucun danger
IATA	Aucun danger

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR	Aucun danger
RID	Aucun danger
ADN	Aucun danger
IMDG	Aucun danger
IATA	Aucun danger

#### 14.4. Groupe d'emballage

ADR	Aucun danger
RID	Aucun danger
ADN	Aucun danger
IMDG	Aucun danger
IATA	Aucun danger

### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR	Non applicable
RID	Non applicable
ADN	Non applicable
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR Non applicable

RID Non applicable
ADN Non applicable
IMDG Non applicable
IATA Non applicable

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

### **SECTION 15: Informations réglementaires**

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Teneur VOC 14,82 %

(VOCV 814.018 Ord. sur les COV)

**COV Peintures et Vernis (UE):** 

(Sous)catégorie de produit: Revêtements monocomposants à fonction spéciale

Phase II (à partir du 1.1.2010): 500,00 g/l

Teneur max en COV: 180 g/l

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

### **SECTION 16: Autres informations**

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Les modifications réalisées dans cette fiche de données de sécurité sont indiquées par une ligne verticale en partie gauche du document.Le texte correspondant est affiché dans une couleur différente sur des champs ombrés